

Cours n° 09

Intitulé du cours	Le choix du terrain d'étude
Points à développer	1. Choix méthodologiques préalables 2. Les premiers pas sur le terrain 3. La posture de l'enquêteur

1. Choix méthodologiques préalables

Il est difficile d'imaginer une recherche sociologique sans faire référence à la relation d'enquête sur le terrain. Le savoir sociologique comprend désormais une connaissance précise des diverses techniques d'enquête et la capacité de choisir en fonction du thème de recherche envisagé. Le sociologue s'engage aussi à rendre compte de façon précise de sa méthodologie, des choix qu'il a faits tout au long du processus d'enquête. Quels sont donc les choix méthodologiques préalables que le sociologue doit faire avant de s'engager sur le terrain ? Quelles sont les démarches à effectuer au moment d'entrée en relation avec la population en enquête ?

Un projet de recherche comporte des précisions sur la nature de l'enquête envisagée, le sociologue ne peut généralement pas répondre à l'avance à toutes les questions que l'enquête sur le terrain va susciter, mais il peut en anticiper certaines, en fonction de la problématique retenue, de procéder à un certain nombre de choix méthodologiques préalables. Ces choix dépendent d'une grande partie de l'objet d'étude. Généralement, le sociologue se pose 3 questions préalables:

Auprès de qui réalise l'enquête? Le sociologue étudie des faits sociaux qui peuvent être envisagés de façon globale ou de façon spécifique. Selon la problématique retenue, il pourra considérer qu'il est plus judicieux de prendre en compte l'ensemble de la population concernée par le fait social en question ou de mettre l'accent sur une frange choisie de celle-ci.

À quel endroit? Il est important aussi de déterminer à l'avance le lieu dans lequel sera réalisée l'enquête. Si l'objet d'étude est l'expérience vécue du chômage dans un bassin d'emploi précis touché par des suppressions massives d'emploi, ou au contraire décider de ne pas limiter son enquête à une zone géographique particulière et d'analyser le chômage de façon plus globale tel qu'il se manifeste par exemple dans un pays donné. Déterminer le lieu de l'enquête n'est pas toujours facile surtout qu'on plusieurs possibilités se présentent. Plusieurs critères sont nécessaires à prendre en considération par le sociologue au moment de choisir le lieu de l'enquête (la proximité, les moyens financiers...).

Selon quelle l'approche? Cela peut se décider par deux manières (objective et subjective), la première se traduit souvent par une mesure quantitative: le montant du revenu et des dépenses, le nombre de contacts par jour ou par semaine, la diversité des formes de sociabilité, le mode de vie... La seconde renvoie aux sentiments, aux expériences vécues, aux opinions. Le sociologue peut bien entendu recueillir les deux types de données dans la même

enquête, mais souvent dans la pratique il est conduit à faire des choix éclairés par son objet d'étude. Le chercheur peut également enquêter par observation participante, de procéder à l'entretien semi-directif ou encore de faire passer un questionnaire. Ces différents types d'enquête présentent bien sûr des avantages et des inconvénients dont il faut avoir conscience. Il n'existe pas une approche supérieure aux autres en tant que telle, c'est la raison pour laquelle il faut choisir celle qui est commandée par l'objet d'étude et la problématique élaborée. Cela veut dire que le choix méthodologique préalable ne se fait pas aléatoirement.

2. Les premiers pas sur le terrain

Il est rare que les premiers contacts sur le terrain ne suscitent pas chez le sociologue une certaine appréhension. Comment sera-t-il compris, accepté par la population? Faut-il qu'il explique clairement sa démarche ou, au contraire faut-il qu'il reste discret? Que peut-il dire à des gens qu'il ne connaît pas? Il n'existe pas de réponses toutes faites à ces questions, car chaque enquête est différente, mais il est possible d'éviter certains obstacles. Les chercheurs débutant tout comme des chercheurs plus confirmés doivent absolument régler quelques points avant de commencer l'enquête de terrain.

Le premier contact avec le terrain peut provoquer un choc en particulier lorsque la distance culturelle entre l'enquêteur et l'enquêté est grande. Le sociologue peut en effet éprouver le sentiment d'entrer dans un monde inconnu. Sa présence elle-même peut susciter un certain malaise. Il peut être perçu comme un étranger parfois même comme une personne suspecte. Pour éviter cette situation, il faut que le sociologue prépare son entrée sur le terrain.

Il est en effet préférable de recueillir en amont des connaissances précises sur les lieux de l'enquête mais aussi sur les personnes qui vont subir l'enquête. Il est possible par exemple d'accéder à des documents administratifs, à des informations, à des témoignages ou encore à des bulletins afin d'avoir une idée plus ou moins générale du corpus à étudier. Ces éléments donnent à l'enquêteur quelques repères à partir desquelles il pourra élaborer de façon précise sans plan d'enquête.

À ce stade certains informateurs seront utiles pour les chercheurs pour la suite de l'enquête, en facilitant notamment les contacts avec les enquêtés. Toutefois il faut quand même rappeler que l'aide d'un informateur dans certains cas mérite une attention particulière, c'est-à-dire il faut se méfier de certains d'entre eux, qui font partie du groupe à étudier, parfois ils orientent le chercheur vers les personnes avec qui ils entretiennent de bonnes relations et écarter les autres. Par ailleurs l'informateur privilégié peut aussi vouloir rendre service au sociologue et tenter de répondre à l'objectif de l'enquête, en cherchant lui-même les personnes qui seraient de son point de vue les plus exemplaires où les plus originales. Mais attention le chercheur doit pouvoir lui-même orienter l'informateur et ce n'est pas l'inverse.

Entreprendre une enquête nécessite également très souvent des autorisations. Il est impossible dans certains cas d'enquêter dans une entreprise sans avoir averti au préalable la direction d'autant plus que l'arrivée d'un enquêteur risque d'avoir une incidence sur le travail là où il nécessite une certaine disponibilité du personnel. Obtenir des autorisations auprès des

responsables des établissements est donc nécessaire pour faciliter l'accès et choisir un échantillon adéquat aux objectifs de la recherche. Il faut rappeler qu'il existe des lieux inaccessibles à l'observation, il existe aussi des zones géographiques risquées pour l'enquêteur. Le sociologue ne doit pas mettre sa vie en danger, sa mission est différente par exemple à celle du journaliste de guerre, car ce dernier est appelé à se rendre dans les zones de conflits. Préparer son entrée sur le terrain signifie donc établir un protocole de recherche avec les responsables des services concernés dans lequel il est nécessaire de mentionner à la fois les conditions de réalisation de l'enquête mais aussi des résultats attendus sous la forme de rapport ou de synthèse ainsi que les modalités de diffusion des connaissances acquises.

3. La posture de l'enquêteur

Chaque enquête sociologique est particulière et la méthode employée est en elle-même une réponse plus ou moins anticipée à une série de difficultés susceptibles d'être rencontrées sur le terrain. Il existe toutefois des problèmes généraux qui se posent à tout sociologue dans sa relation avec les personnes auprès de qui il s'adresse pour réaliser son enquête. La relation d'enquête a ceci de particulier qu'elle confronte un enquêteur à un enquêté ou un groupe d'enquêtés et qu'elle n'est pas de ce fait entièrement neutre et sans effet au regard de la connaissance qu'elle permet d'obtenir.

La relation d'enquête constitue bien une interaction sociale parmi d'autres. La question principale qui se pose alors est de savoir comment enquêter sur la réalité sociale sans introduire par le principe même de l'enquête un biais ou, autrement dit une modification involontaire et parfois inconsciente des faits sociaux étudiés. Deux postures d'enquêteur peuvent être proposées dans ce contexte: la posture d'enquêteur en position d'observateur et la posture d'enquêteur en position de face à face.

La première posture renvoie au principe même de la sociologie, celui d'observation, quel que soit le type d'enquête qui mène, le sociologue et un observateur. Le sociologue ne s'arrête pas d'être sociologue lorsqu'il quitte son lieu de travail, bien au contraire il continue de faire preuve de curiosité à chaque fois qu'il fait l'expérience d'un milieu social ou professionnel. Oui le sociologue ne s'arrête jamais d'observer, mais il existe plusieurs façons d'envisager l'observation, elle peut être de nature informelle est imprévue chaque fois qu'une situation nouvelle ou originale se présente, mais elle peut être aussi beaucoup plus rigoureuse.

La deuxième posture renvoie à la relation entre l'enquêteur et l'enquêté (le face-à-face). Que le sociologue choisisse de mener plusieurs entretiens semi-directifs auprès d'un nombre relativement limité de personnes ou de passer un questionnaire auprès d'un échantillon plus vaste il se trouve dans une position particulière celle d'un face-à-face avec la personne interviewée, cette relation d'enquête particulière correspond à une interaction. Les informations qui en ressortent dépendent au moins partiellement des attitudes et des stratégies développées par les deux parties (l'enquêteur et l'enquêté).